

Groupes de travail ad hoc - Composition

En date du 23 septembre 2020, l'Assemblée constitutive du Grand Fribourg a donné mandat au Comité de pilotage (CoPil) et au GT « Communication » de mettre en œuvre le repositionnement après le Covid-19 des mesures d'information et de communication. Dans ce cadre, l'Assemblée constitutive du Grand Fribourg a validé la création de GT ad-hoc dans le but d'actualiser et d'approfondir le Concept de fusion validé le 29 janvier 2020. Suite à un appel à candidature lancé lors de la séance du 23 septembre 2020 de l'Assemblée constitutive, les délégué-e-s ont pu manifester leur intérêt pour siéger dans un ou plusieurs des GT ad hoc constitués.

Sur cette base, le CoPil a procédé à la répartition au sein des GT dans sa séance du 6 novembre 2020.

Les GT ad hoc ont siégé dans la composition présentée ci-après. Ils ont également bénéficié, pour leurs travaux, de l'appui de la Préfecture de la Sarine et des mandataires.

GT ad hoc Culture – Domaine professionnel

- Mme Lise-Marie Graden ;
- M. Laurent Dietrich ;
- Mme Christel Berset ;
- Mme Natacha Roos ;
- M. Daniel Angéloz ;
- M. Laurent Bronchi ;
- M. Simon Gabaglio ;
- Mme Ines Roquillas.

GT ad hoc Taxes

- M. Eric Mennel ;
- M. Christian Vorlet ;
- M. Julien D'Agostini ;
- M. Daniel Angéloz ;
- M. François Roubaty.

GT ad hoc Economie

- M. Laurent Dietrich ;
- M. Dominique Romanens ;
- M. Christian Vorlet ;
- M. Julien D'Agostini ;
- M. André von der Weid ;
- Mme Mirjam Ballmer.

GT ad hoc Langues

- M. Thierry Steiert ;
- M. Dominique Romanens ;
- Mme Andrea Burgener Woeffray ;
- M. Marcel Jaquier ;
- M. André von der Weid ;
- M. Laurent Bronchi.

GT ad hoc Politique

- Mme Muriel Besson Gumy ;
- Mme Antoinette de Weck ;
- M. Julien D'Agostini ;
- Mme Chantal Hayoz ;
- Mme Christel Berset ;
- M. André von der Weid ;
- M. François Roubaty ;
- M. Giordano Bizzozero.